

RCS : ANGERS
Code greffe : 4901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ANGERS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 00218
Numéro SIREN : 350 058 970
Nom ou dénomination : ATHEX

Ce dépôt a été enregistré le 14/01/2021 sous le numéro de dépôt 622



SAS ATHEX

Travaux de menuiserie bois et PVC
ZA DU BOCAGE

49610 MOZE SUR LOUET

Siret : 35005897000038

Etats Financiers

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

comptes certifiés conformes
JP

Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	1 760	1 133	627	803
Fonds commercial (1)	1 524		1 524	1 524
Autres immobilisations incorporelles	195 065	167 316	27 749	11 955
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	979 718	883 138	96 580	91 782
Autres immobilisations corporelles	763 899	445 972	317 928	237 693
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	70 911		70 911	67 920
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 012 878	1 497 558	515 320	411 678
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	310 422	97 367	213 055	162 252
En-cours de production (biens et services)	286 964		286 964	264 462
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	104		104	394
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 896 505	8 997	1 887 508	1 178 195
Autres créances	226 376		226 376	612 910
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	297 941		297 941	297 941
Disponibilités	1 324 353		1 324 353	1 122 666
Charges constatées d'avance (3)	22 544		22 544	32 591
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 365 209	106 364	4 258 845	3 671 412
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	6 378 087	1 603 922	4 774 165	4 083 090

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

Bilan Passif

	31/12/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	200 000	200 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	20 000	20 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 522 494	2 497 540
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	309 002	251 954
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	19 301	15 741
Total I	3 070 798	2 985 236
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total II		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	159 730	98 320
Emprunts et dettes diverses (3)	2 561	2 561
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	744 410	459 183
Dettes fiscales et sociales	419 453	254 223
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	5 839	13 495
Produits constatés d'avance (1)	371 374	270 073
Total IV	1 703 367	1 097 854
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I à V)	4 774 165	4 083 090
(1) Dont à plus d'un an (a)	108 800	71 064
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 594 567	1 026 791
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de Résultat

	31/12/2019	31/12/2018
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		2 826
Production vendue (services)	8 930 252	7 851 368
Chiffre d'affaires net	8 930 252	7 854 194
Dont à l'exportation		
Production stockée	22 501	-8 908
Production immobilisée	58 624	58 520
Subventions d'exploitation	14 055	5 442
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	187 931	269 883
Autres produits	11 434	11 911
Total I	9 224 797	8 191 043
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	2 556 367	2 101 295
Variations de stock	-50 840	61 850
Autres achats et charges externes (a)	3 283 836	2 623 783
Impôts, taxes et versements assimilés	173 371	210 990
Salaires et traitements	1 598 777	1 636 401
Charges sociales	951 324	939 456
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	99 773	112 960
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	97 367	120 127
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	21 302	116 284
Total II	8 731 276	7 923 147
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	493 520	267 896
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	33	33
Autres intérêts et produits assimilés (3)	4 872	5 574
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		1 885
Total V	4 905	7 491
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	593	376
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	593	376
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	4 312	7 115
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	497 832	275 011

Compte de Résultat (suite)

	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	198	
Sur opérations en capital		4 333
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	6 035	34 472
Total produits exceptionnels (VII)	6 233	38 805
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	1 064	7 764
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	9 595	9 959
Total charges exceptionnelles (VIII)	10 658	17 723
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-4 425	21 083
Participation des salariés aux résultats (IX)	49 588	
Impôts sur les bénéfices (X)	134 816	44 139
Total des produits (I+III+V+VII)	9 235 934	8 237 339
Total des charges (II+IV+VI+VIII+X+X)	8 926 932	7 985 385
BENEFICE OU PERTE	309 002	251 954
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	144 655	145 528
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	4 550	5 247
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ATHEX

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 4 774 165 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 309 002 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ANS
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 a 10 ans
- * Matériel de transport : 2 à 4 ans
- * Matériel de bureau : 4 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. Des amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Un amortissement dérogatoire est comptabilisé pour l'écart constaté entre la dotation fiscale calculée en fonction des durées d'usage et du mode dégressif le cas échéant et, d'autre part, la dotation économique calculée en fonction des durées d'utilisation et du mode linéaire.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	176 483	30 782	8 915	198 350
Immobilisations incorporelles	176 483	30 782	8 915	198 350
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions				
- Installations techn., matériel et outillage industriels	944 338	35 380		979 718
- Installations Gales, agenc. et aménagements divers	558 532	90 177	59 261	589 448
- Matériel de transport	79 738			79 738
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	75 186	44 086	24 558	94 714
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 657 795	169 642	83 820	1 743 617
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	67 920	2 991		70 911
Immobilisations financières	67 920	2 991		70 911
ACTIF IMMOBILISE	1 902 198	203 415	92 735	2 012 878

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global
Le fonds commercial sis ZA du BOCAGE a été acquis	1 524			1 524
Total	1 524			1 524

Le fonds commercial sis ZA DU BOCAGE a été acquis le 15 mars 1993

Les fonds commerciaux dont la durée d'utilisation est non limitée ne font pas l'objet d'un amortissement.

Notes sur le bilan

Un test de dépréciation est effectué au moins une fois par exercice. Pour les besoins des tests de dépréciation, les fonds commerciaux sont affectés aux groupes d'actifs auxquels ils appartiennent. La valeur nette comptable du groupe d'actifs est comparée à sa valeur actuelle, cette dernière correspondant à la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage.

La valeur vénale est le montant qui pourrait être obtenu, à la date de clôture, de la vente d'un actif lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, net des coûts de sortie.

La valeur d'usage d'un actif est la valeur des avantages économiques futurs attendus de son utilisation et de sa sortie.

Ceux-ci correspondent à l'estimation des flux nets de trésorerie actualisée attendus de l'actif ou du groupe d'actifs.

Si la valeur actuelle d'un groupe d'actifs devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Lorsqu'une dépréciation est comptabilisée sur un groupe d'actifs, cette dépréciation est allouée, en premier, au fonds commercial puis aux autres actifs appartenant à ce groupe d'actifs.

Les dépréciations comptabilisées sur le fonds commercial ne sont jamais reprises.

Le groupe d'actifs au niveau duquel est réalisé le test de dépréciation est déterminé en fonction du mode de gestion et de suivi des activités.

Le fonds commercial est affecté au groupe d'actif correspondant à l'activité de l'entité dans son ensemble.

Le test de dépréciation effectué conclue qu'aucune dépréciation ne s'avère nécessaire.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	162 201	15 163	8 915	168 449
Immobilisations incorporelles	162 201	15 163	8 915	168 449
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions				
- Installation techn., matériel et outillage industriels	852 555	30 582		883 138
- Installations Gales, agenc. et aménag. divers	335 031	40 692	59 261	316 461
- Matériel de transport	75 464	1 353		76 817
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	65 269	11 983	24 558	52 694
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 328 319	84 610	83 820	1 329 109
ACTIF IMMOBILISE	1 490 521	99 773	92 735	1 497 558

Notes sur le bilan

Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 216 336 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	70 911		70 911
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 896 505	1 896 505	
Autres	226 376	226 376	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	22 544	22 544	
Total	2 216 336	2 145 425	70 911
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

Produits à recevoir

	Montant
Clients fact. a établir	36 822
Avoirs a obtenir	125 995
Associés interets courus	4 516
Debit.cred.div.prod.a rec	13 832
Total	181 165

Notes sur le bilan**Dépréciation des actifs**

Dépréciation des créances

Les créances font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 8 997 euros.

Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 200 000 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 200,00 euros.

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	15 741	9 595	6 035	19 301
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	15 741	9 595	6 035	19 301
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		9 595	6 035	

Notes sur le bilan

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 703 367 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	159 730	50 930	108 800	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	744 410	744 410		
Dettes fiscales et sociales	419 453	419 453		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	8 400	8 400		
Produits constatés d'avance	371 374	371 374		
Total	1 703 367	1 594 567	108 800	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	94 500			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	33 098			
(**) Dont envers les associés	2 561			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 2 561 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournis.fact.non parvenue	128 017
Int.courus/emprunt etab.c	31
Dettes sur participation	49 588
Autres charg.pers.a payer	11 599
Org.soc. charges a payer	17 689
Etat autres ch. a payer	9 388
Effort constructøa payer	8 075
Codifa a payer	189
Clients rrr&av.a accord.	2 303
Total	226 878

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constat.d avance	22 544		
Total	22 544		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Prod.constates d avance	371 374		
Total	371 374		

Notes sur le compte de résultat**Chiffre d'affaires**

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux	8 735 531		8 735 531
Etudes			
Prestations de services	8 597		8 597
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	186 123		186 123
TOTAL	8 930 252		8 930 252

Charges et produits d'exploitation et financiers**Rémunération des commissaires aux comptes****Commissaire aux comptes Titulaire**

Honoraire de certification des comptes : 8 286 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Autres informations**Effectif**

Effectif moyen du personnel : 53 personnes dont 2 apprentis et 3 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	8	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	21	
Ouvriers	24	6
Total	53	6

Engagements financiers**Engagements reçus**

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
CONTRAT DE PRET UTILISABLE PAR BILLETS FINANCIERS	552 000
Avals et cautions	552 000
Autres engagements reçus	
Total	552 000

Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de suretés réelles

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			470 170	20 203	490 373
Cumul exercices antérieurs			321 585	13 974	335 559
Dotations de l'exercice			94 034	5 051	99 085
Amortissements			415 619	19 025	434 644
Cumul exercices antérieurs			330 831	14 755	345 585
Exercice			95 436	5 208	100 643
Redevances payées			426 266	19 962	446 228
A un an au plus			50 911	868	51 779
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer			50 911	868	51 779
A un an au plus			4 702	2 020	6 722
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle			4 702	2 020	6 722
Montant pris en charge dans l'exercice			139 448	5 208	144 655

Autres informations

Engagements retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,77 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 254 657 euros

ATHEX
Société par actions simplifiée au capital de 200 000 euros
Siège social : ZA du Bocage - 49610 MOZE SUR LOUET
350 058 970 R.C.S. ANGERS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 4 JUIN 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos
le 31 décembre 2019

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 309 002,41 euros de la manière suivante :

A titre de dividendes aux titulaires d'actions de préférence pour 47 000,00 €
soit 470 euros par action de préférence

A titre de dividendes aux titulaires d'actions ordinaires pour..... 180 000,00 €
soit 200 euros par action ordinaire

Au compte « autres réserves »..... 82 002,41 €

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,80% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,20% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,80% - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,80% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,80% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 éligibles à l'abattement de 40% prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 227 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est indiqué ci-après le montant des dividendes qui ont été mis en distribution au titre des trois derniers exercices :

Exercice	Revenu distribué	Revenu éligible à l'abattement de 40%	Revenu non éligible à l'abattement de 40%
31/12/2018	227 000,00 €	227 000,00 €	/
31/12/2017	227 000,00 €	227 000,00 €	/
31/12/2016	200 000,00 €	200 000,00 €	/

Nous vous rappelons que suivant décisions en date du 1^{er} juin 2016, une somme de 200 000 euros a été distribuée par prélèvement sur le compte « autres réserves ».

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 4 juin 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Société AUBETEX,
la Présidente





AUDIT
COMMISSARIAT
AUX COMPTES

ÉVALUER
RASSURER
RECOMMANDER
PÉRENNISER



SAS ATHEX
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2019

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ATHEX relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le président le 02 mars 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme le souligne la note "Stocks " de l'annexe des comptes annuels, les matières premières sont évaluées à leur coût d'acquisition, les encours de production à leur coût de production. Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives appliquées pour l'arrêté des comptes, nous avons examiné l'approche utilisée par la société concernant les stocks, et sur la base des éléments disponibles, mis en œuvre des tests pour vérifier les évaluations retenues et valider leur valeur d'inventaire.

Comme le souligne le paragraphe de l'annexe portant sur les " Créances ", les créances sont valorisées à leur valeur nominale ; une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues, nous avons été conduits à tester le recouvrement des créances clients significatives et la correcte évaluation des créances d'exploitation inscrites à l'actif du bilan à la clôture de l'exercice.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 18 mai 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, une note est prévue dans le rapport de gestion du Président

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir

qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Angers, le 26 mai 2020

ALTONEO AUDIT

Le Commissaire aux comptes


Julien MALCOSTE

Associé

Etats Financiers

Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	1 760	1 133	627	803
Fonds commercial (1)	1 524		1 524	1 524
Autres immobilisations incorporelles	195 065	167 316	27 749	11 955
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	979 718	883 138	96 580	91 782
Autres immobilisations corporelles	763 899	445 972	317 928	237 693
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	70 911		70 911	67 920
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 012 878	1 497 558	515 320	411 678
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	310 422	97 367	213 055	162 252
En-cours de production (biens et services)	286 964		286 964	264 462
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	104		104	394
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 896 505	8 997	1 887 508	1 178 195
Autres créances	226 376		226 376	612 910
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	297 941		297 941	297 941
Disponibilités	1 324 353		1 324 353	1 122 666
Charges constatées d'avance (3)	22 544		22 544	32 591
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 365 209	106 364	4 258 845	3 671 412
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	6 378 087	1 603 922	4 774 165	4 083 090

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

Bilan Passif

	31/12/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	200 000	200 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	20 000	20 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 522 494	2 497 540
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	309 002	251 954
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	19 301	15 741
Total I	3 070 798	2 985 236
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total II		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	159 730	98 320
Emprunts et dettes diverses (3)	2 561	2 561
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	744 410	459 183
Dettes fiscales et sociales	419 453	254 223
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	5 839	13 495
Produits constatés d'avance (1)	371 374	270 073
Total IV	1 703 367	1 097 854
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I à V)	4 774 165	4 083 090
(1) Dont à plus d'un an (a)	108 800	71 064
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 594 567	1 026 791
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de Résultat

	31/12/2019	31/12/2018
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		2 826
Production vendue (services)	8 930 252	7 851 368
Chiffre d'affaires net	8 930 252	7 854 194
Dont à l'exportation		
Production stockée	22 501	-8 908
Production immobilisée	58 624	58 520
Subventions d'exploitation	14 055	5 442
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	187 931	269 883
Autres produits	11 434	11 911
Total I	9 224 797	8 191 043
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	2 556 367	2 101 295
Variations de stock	-50 840	61 850
Autres achats et charges externes (a)	3 283 836	2 623 783
Impôts, taxes et versements assimilés	173 371	210 990
Salaires et traitements	1 598 777	1 636 401
Charges sociales	951 324	939 456
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	99 773	112 960
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	97 367	120 127
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	21 302	116 284
Total II	8 731 276	7 923 147
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	493 520	267 896
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	33	33
Autres intérêts et produits assimilés (3)	4 872	5 574
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		1 885
Total V	4 905	7 491
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	593	376
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	593	376
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	4 312	7 115
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	497 832	275 011

Compte de Résultat (suite)

	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	198	
Sur opérations en capital		4 333
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	6 035	34 472
Total produits exceptionnels (VII)	6 233	38 805
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	1 064	7 764
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	9 595	9 959
Total charges exceptionnelles (VIII)	10 658	17 723
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-4 425	21 083
Participation des salariés aux résultats (IX)	49 588	
Impôts sur les bénéfices (X)	134 816	44 139
Total des produits (I+III+V+VII)	9 235 934	8 237 339
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	8 926 932	7 985 385
BENEFICE OU PERTE	309 002	251 954
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	144 655	145 528
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	4 550	5 247
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ATHEX

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 4 774 165 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 309 002 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ANS
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 a 10 ans
- * Matériel de transport : 2 à 4 ans
- * Matériel de bureau : 4 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. Des amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Un amortissement dérogatoire est comptabilisé pour l'écart constaté entre la dotation fiscale calculée en fonction des durées d'usage et du mode dégressif le cas échéant et, d'autre part, la dotation économique calculée en fonction des durées d'utilisation et du mode linéaire.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	176 483	30 782	8 915	198 350
Immobilisations incorporelles	176 483	30 782	8 915	198 350
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions				
- Installations techn., matériel et outillage industriels	944 338	35 380		979 718
- Installations Gales, agenc. et aménagements divers	558 532	90 177	59 261	589 448
- Matériel de transport	79 738			79 738
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	75 186	44 086	24 558	94 714
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 657 795	169 642	83 820	1 743 617
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	67 920	2 991		70 911
Immobilisations financières	67 920	2 991		70 911
ACTIF IMMOBILISE	1 902 198	203 415	92 735	2 012 878

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global
Le fonds commercial sis ZA du BOCAGE a été acquis	1 524			1 524
Total	1 524			1 524

Le fonds commercial sis ZA DU BOCAGE a été acquis le 15 mars 1993

Les fonds commerciaux dont la durée d'utilisation est non limitée ne font pas l'objet d'un amortissement.

Notes sur le bilan

Un test de dépréciation est effectué au moins une fois par exercice. Pour les besoins des tests de dépréciation, les fonds commerciaux sont affectés aux groupes d'actifs auxquels ils appartiennent. La valeur nette comptable du groupe d'actifs est comparée à sa valeur actuelle, cette dernière correspondant à la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage.

La valeur vénale est le montant qui pourrait être obtenu, à la date de clôture, de la vente d'un actif lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, net des coûts de sortie.

La valeur d'usage d'un actif est la valeur des avantages économiques futurs attendus de son utilisation et de sa sortie.

Ceux-ci correspondent à l'estimation des flux nets de trésorerie actualisée attendus de l'actif ou du groupe d'actifs.

Si la valeur actuelle d'un groupe d'actifs devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Lorsqu'une dépréciation est comptabilisée sur un groupe d'actifs, cette dépréciation est allouée, en premier, au fonds commercial puis aux autres actifs appartenant à ce groupe d'actifs.

Les dépréciations comptabilisées sur le fonds commercial ne sont jamais reprises.

Le groupe d'actifs au niveau duquel est réalisé le test de dépréciation est déterminé en fonction du mode de gestion et de suivi des activités.

Le fonds commercial est affecté au groupe d'actif correspondant à l'activité de l'entité dans son ensemble.

Le test de dépréciation effectué conclue qu'aucune dépréciation ne s'avère nécessaire.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	162 201	15 163	8 915	168 449
Immobilisations incorporelles	162 201	15 163	8 915	168 449
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions				
- Installation techn., matériel et outillage industriels	852 555	30 582		883 138
- Installations Gales, agenc. et aménag. divers	335 031	40 692	59 261	316 461
- Matériel de transport	75 464	1 353		76 817
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	65 269	11 983	24 558	52 694
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 328 319	84 610	83 820	1 329 109
ACTIF IMMOBILISE	1 490 521	99 773	92 735	1 497 558

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 216 336 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	70 911		70 911
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 896 505	1 896 505	
Autres	226 376	226 376	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	22 544	22 544	
Total	2 216 336	2 145 425	70 911

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Prêts et avances consentis aux associés

Produits à recevoir

	Montant
Clients fact. a établir	36 822
Avoirs a obtenir	125 995
Associés interets courus	4 516
Debit.cred.div.prod.a rec	13 832
Total	181 165

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Dépréciation des créances

Les créances font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 8 997 euros.

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 200 000 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 200,00 euros.

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	15 741	9 595	6 035	19 301
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	15 741	9 595	6 035	19 301

Répartition des dotations et reprises :

Exploitation

Financières

Exceptionnelles

9 595

6 035

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 703 367 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	159 730	50 930	108 800	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	744 410	744 410		
Dettes fiscales et sociales	419 453	419 453		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	8 400	8 400		
Produits constatés d'avance	371 374	371 374		
Total	1 703 367	1 594 567	108 800	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	94 500			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	33 098			
(**) Dont envers les associés	2 561			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 2 561 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournis.fact.non parvenue	128 017
Int.courus/emprunt etab.c	31
Dettes sur participation	49 588
Autres charg.pers.a payer	11 599
Org.soc. charges a payer	17 689
Etat autres ch. a payer	9 388
Effort constructœa payer	8 075
Codifa a payer	189
Clients rrr&av.a accord.	2 303
Total	226 878

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constat.d avance	22 544		
Total	22 544		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Prod.constates d avance	371 374		
Total	371 374		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux	8 735 531		8 735 531
Etudes			
Prestations de services	8 597		8 597
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	186 123		186 123
TOTAL	8 930 252		8 930 252

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 8 286 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 53 personnes dont 2 apprentis et 3 handicapés.

	Personnel salarie	Personnel mis à disposition
Cadres	8	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	21	
Ouvriers	24	6
Total	53	6

Engagements financiers

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			470 170	20 203	490 373
Cumul exercices antérieurs			321 585	13 974	335 559
Dotations de l'exercice			94 034	5 051	99 085
Amortissements			415 619	19 025	434 644
Cumul exercices antérieurs			330 831	14 755	345 585
Exercice			95 436	5 208	100 643
Redevances payées			426 266	19 962	446 228
A un an au plus			50 911	868	51 779
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer			50 911	868	51 779
A un an au plus			4 702	2 020	6 722
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle			4 702	2 020	6 722
Montant pris en charge dans l'exercice			139 448	5 208	144 655

Autres informations

Engagements retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,77 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 254 657 euros